

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00313 Numéro SIREN : 322 187 949 Nom ou dénomination : A LANDRAGIN

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/017209

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 419	5 796	623	923	300	32.50
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	21 566	21 566	0	117	117	99.99
	Installations techniques, matériel et outillage	584 684	490 320	94 364	135 411	41 047	30.31
	Autres immobilisations corporelles	701 361	556 071	145 290	195 516	50 226	25.69
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		1 314 029	1 073 752	240 277	331 966	91 689	27.62
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	34 727		34 727	63 990	29 263	45.73
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	19 438		19 438		19 438	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 796 844	12 142	3 784 702	3 718 178	66 524	1.79
	Autres créances	309 217		309 217	372 010	62 794	16.88
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	955 082		955 082	1 755 106	800 025	45.58
	Charges constatées d'avance (3)	36 500		36 500	9 527	26 973	283.13
	Total III	5 151 807	12 142	5 139 665	5 918 812	779 147	13.16
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 465 836	1 085 895	5 379 942	6 250 778	870 836	13.93

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Certifié Conforme

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022	Exercice N-1 31/03/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	107 742	107 742		
	Report à nouveau	47 635	47 635		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	142 266	462 109	604 376	130.79
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	68 111	672 487	604 376	89.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		26 452	26 452	100.00
	Total III		26 452	26 452	100.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 538 930	1 854 818	315 889	17.03
	Concours bancaires courants	788	878	89	10.19
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	292 552	262 525	30 027	11.44
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 434 821	1 639 204	204 383	12.47
	Dettes fiscales et sociales	1 855 159	1 588 009	267 150	16.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	189 580	206 406	16 826	8.15
	Total IV	5 311 831	5 551 839	240 009	4.32
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 379 942	6 250 778	870 836	13.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 092 356 5 307 200

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	9 067 915		9 067 915	11 082 498		2 014 583	18.18
Chiffre d'affaires NET	9 067 915		9 067 915	11 082 498		2 014 583	18.18
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			59 109	58 496		613	1.05
Autres produits			1 168	6 484		5 317	81.99
Total des Produits d'exploitation (I)			9 128 192	11 147 478		2 019 286	18.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 349 012	2 055 551		293 461	14.28
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			29 263	12 519		41 782	333.76
Autres achats et charges externes *			4 653 056	6 244 578		1 591 522	25.49
Impôts, taxes et versements assimilés			103 472	186 901		83 429	44.64
Salaires et traitements			1 272 216	1 191 748		80 468	6.75
Charges sociales			735 104	682 518		52 586	7.70
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			142 531	144 488		1 957	1.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				13 895		13 895	100.00
Autres charges			429	90		339	378.98
Total des Charges d'exploitation (II)			9 285 083	10 507 250		1 222 167	11.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			156 891	640 228		797 119	124.51
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5	2 308		2 303	99.80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		5	2 308		2 303	99.80
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		13 860	3 267		10 593	324.22
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		13 860	3 267		10 593	324.22
2. Résultat financier (V-VI)		13 855	959		12 896	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		170 746	639 269		810 015	126.71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		98 120	363		97 757	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 000			1 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		99 120	363		98 757	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		70 640	403		70 237	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		70 640	403		70 237	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		28 480	40		28 520	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			177 120		177 120	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		9 227 316	11 150 149		1 922 833	17.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		9 369 582	10 688 040		1 318 457	12.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		142 266	462 109		604 376	130.79

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 28 120 30 458

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notre carnet de commandes s'est étoffé pour atteindre 11 Millions d'euros à la fin de l'exercice. Depuis le mois d'avril 2021 le prix de l'acier et de l'ensemble des matériaux que nous utilisons pour la réalisation de nos ouvrages flambent de manière imprévisible sur les marchés mondiaux avec une hausse en moyenne de plus de 50%. Une telle augmentation loin de celles habituellement constatées, n'est que très imparfaitement couverte par le critère de variation de prix dont nous bénéficions sur certains marchés publics. Cette situation, fort préjudiciable, nous fragilise économiquement. Nous sommes amenés à initier auprès de nos donneurs d'ordres des demandes de renégociation suite à cette hausse sur la base de la théorie de l'imprévision. Toutes ces démarches sont aujourd'hui encadrées par une circulaire ministérielle du 30.03.2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières. A la fin de cet exercice, nous nous sommes séparés de Monsieur DESHAYS en sa qualité de Directeur technique mais également de Directeur général délégué. Les actions qu'il détenait dans la société via sa société holding NNCB ont été rachetées par la SAS HRDL le 15.03.2022. Nous nous sommes également séparés de Monsieur ROSCOUET au début de l'année 2022 en sa qualité de chargé d'affaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'augmentation du coût des matériaux pèse toujours sur l'économie de chacun de nos contrats. Il est enfin possible pour les Maîtres d'ouvrages publics de nous accorder en cours d'exécution de notre contrat des indemnités prévisionnelles à valoir sur une indemnité globale d'imprévision dont le montant définitif ne pourra être déterminé qu'ultérieurement. Nous avons été conduits à nous réorganiser après le départ de Monsieur DESHAYS et de Monsieur ROSCOUET en maintenant l'effectif en place sans nouvelle embauche, afin de limiter nos frais structurels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	21 566		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	563 868		20 816
Matériel de transport	623 862		30 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 230		
TOTAL	1 266 525		50 842
TOTAL GENERAL	1 272 944		50 842

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 419	6 419
Installations générales agencements aménagements constr.			21 566	21 566
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			584 684	584 684
Matériel de transport		9 757	644 132	644 132
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			57 230	57 230
TOTAL		9 757	1 307 611	1 307 611
TOTAL GENERAL		9 757	1 314 030	1 314 030

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 496	300		5 796
Installations générales agencements aménagements constr.	21 449	117		21 566
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	428 615	61 863		490 478
Matériel de transport	432 594	78 055	9 757	500 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 981	2 197		55 178
TOTAL	935 640	142 231	9 757	1 068 114
TOTAL GENERAL	941 135	142 531	9 757	1 073 910

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	300				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	117				
Instal.techniques matériel outillage indus.	61 863				
Matériel de transport	78 055				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 197				
TOTAL	142 231				
TOTAL GENERAL	142 531				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	26 452		26 452		
TOTAL	26 452		26 452		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 142				12 142
TOTAL	12 142				12 142
TOTAL GENERAL	38 594		26 452		12 142
Dont dotations et reprises d'exploitation			26 452		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	14 522	14 522	
Autres créances clients	3 782 322	3 782 322	
Personnel et comptes rattachés	36 544	36 544	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 350	6 350	
Impôts sur les bénéfices	178 920	178 920	
Taxe sur la valeur ajoutée	83 208	83 208	
Divers état et autres collectivités publiques	979	979	
Débiteurs divers	3 215	3 215	
Charges constatées d'avance	36 500	36 500	
TOTAL	4 142 561	4 142 561	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	788	788		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 538 930	1 319 455	219 475	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 434 821	1 434 821		
Personnel et comptes rattachés	60 520	60 520		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 712	128 712		
Taxe sur la valeur ajoutée	509 924	509 924		
Autres impôts taxes et assimilés	12 027	12 027		
Groupe et associés	1 143 977	1 143 977		
Produits constatés d'avance	189 580	189 580		
TOTAL	5 019 278	4 799 803	219 475	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	94 290			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	410 179			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	2 500			2 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers.

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires sont provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 977 914
Autres créances	7 329
Total	1 985 243

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 601
Dettes fiscales et sociales	7 897
Total	21 498

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		36 500
Total		36 500
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		189 580
Total		189 580

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 860	5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 474 660
CEGI CAUTIONS GARANTIE PAIEMENT SST	37 074	
CEGI CAUTIONS RESTITUTION D ACOMPTE	293 138	
CEGI CAUTIONS RETENUES DE GARANTIE	958 550	
BTP BANQUE RETENUES DE GARANTIE	170 580	
NANTISSEMENT CHARIOT TELESCOPIQUE CHANTIER	10 938	
NANTISSEMENT CHARIOT TELESCOPIQUE CHANTIER	1 514	
NANTISSEMENT VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	2 866	
Total (1)		1 474 660

Engagements reçus

CAUTION PM A HAUTEUR DE 90% SUR PRET PGE 1,5ME	1 350 000
Total	1 350 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Concernant les salariés sous le statut "Ouvrier", la ProBTP règle l'indemnité directement au salarié après sa sortie de l'effectif de l'entreprise.

Concernant le statut "ETAM" et celui de "Cadre", le risque social sur les IDR sera assuré par la SMABTP.

A.LANDRAGIN
Société par actions simplifiée
CAPITAL : 50 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 97 rue Charles Tellier
ZI de Grézan - 30000 NIMES
RCS NIMES 322 187 949

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 SEPTEMBRE 2022 APPROUVANT LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

DEUXIEME RESOLUTION- AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net déficitaire de 142 109 euros de la manière suivante :

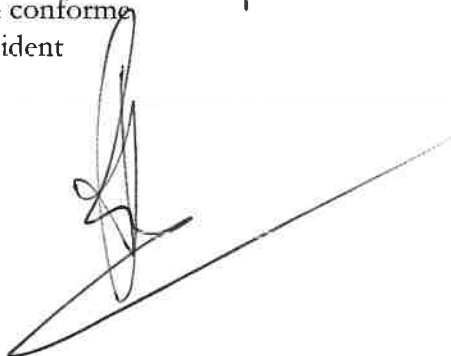
- **Au poste « report à nouveau » soit- 142 109 euros**
Qui s'élèvera après affectation à (94 631) euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes distribués
Exercice clos le 31.03.2021	462 109 euros
Exercice clos le 31.03.2020	918 236 euros
Exercice clos le 31.03.2019	747 333 euros

Résolution votée et adoptée à la majorité de 2375 voix sur 2500.
Certifié conforme
Le président





PHILIPPE BERTRAND EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Parc Kennedy Bât A1 - 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 06 09 23 33 44

Email : bertrand.expert@sfr.fr

SAS LANDRAGIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2022

Sas Landragin

97 rue Charles Tellier 3000 Nîmes

Ce rapport contient 18 pages

Référence PB 06-46

SAS Landragin

Siège social : 97 rue Charles Tellier – 30000 Nîmes

Capital social: 50 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

Aux membres de l'assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Landragin relatifs à l'exercice clos le 31/03/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous nous sommes notamment attachés à vérifier la méthode retenue pour l'estimation des en-cours selon la méthode de l'avancement. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la méthodologie retenue et de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée des associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un

niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le jeudi 16 juin 2022,

Philippe Bertrand, commissaire aux comptes :

CABINET PHILIPPE BERTRAND
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
Parc Kennedy - Bât. A
285 Av. Fiebertal 30900 NÎMES
☎ 04 66 26 95 07 - 📠 06 09 23 33 44
E-mail : bertrand.expert@sfr.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 419	5 796	623	923	300	32.50
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	21 566	21 566	0	117	117	99.99
	Installations techniques, matériel et outillage	584 684	490 320	94 364	135 411	41 047	30.31
	Autres immobilisations corporelles	701 361	556 071	145 290	195 516	50 226	25.69
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		1 314 029	1 073 752	240 277	331 966	91 689	27.62
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	34 727		34 727	63 990	29 263	45.73
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	19 438		19 438		19 438	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 796 844	12 142	3 784 702	3 718 178	66 524	1.79
	Autres créances	309 217		309 217	372 010	62 794	16.88
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	955 082		955 082	1 755 106	800 025	45.58
	Charges constatées d'avance (3)	36 500		36 500	9 527	26 973	283.13
	Total III	5 151 807	12 142	5 139 665	5 918 812	779 147	13.16
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 465 836	1 085 895	5 379 942	6 250 778	870 836	13.93

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	107 742	107 742		
	Report à nouveau	47 635	47 635		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	142 266	462 109	604 376	130.79
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	68 111	672 487	604 376	89.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		26 452	26 452	100.00
	Total III		26 452	26 452	100.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 538 930	1 854 818	315 889	17.03
	Concours bancaires courants	788	878	89	10.19
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	292 552	262 525	30 027	11.44
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 434 821	1 639 204	204 383	12.47
	Dettes fiscales et sociales	1 855 159	1 588 009	267 150	16.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)	189 580	206 406	16 826	8.15
	Total IV	5 311 831	5 551 839	240 009	4.32
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 379 942	6 250 778	870 836	13.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 092 356 5 307 200



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	9 067 915		9 067 915	11 082 498		2 014 583	18.18
Chiffre d'affaires NET	9 067 915		9 067 915	11 082 498		2 014 583	18.18
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			59 109	58 496		613	1.05
Autres produits			1 168	6 484		5 317	81.99
Total des Produits d'exploitation (I)			9 128 192	11 147 478		2 019 286	18.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 349 012	2 055 551		293 461	14.28
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			29 263	12 519		41 782	333.76
Autres achats et charges externes *			4 653 056	6 244 578		1 591 522	25.49
Impôts, taxes et versements assimilés			103 472	186 901		83 429	44.64
Salaires et traitements			1 272 216	1 191 748		80 468	6.75
Charges sociales			735 104	682 518		52 586	7.70
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			142 531	144 488		1 957	1.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				13 895		13 895	100.00
Autres charges			429	90		339	378.98
Total des Charges d'exploitation (II)			9 285 083	10 507 250		1 222 167	11.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			156 891	640 228		797 119	124.51
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5	2 308		2 303	99,80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		5	2 308		2 303	99,80
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		13 860	3 267		10 593	324,22
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		13 860	3 267		10 593	324,22
2. Résultat financier (V-VI)		13 855	959		12 896	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		170 746	639 269		810 015	126,71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		98 120	363		97 757	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 000			1 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		99 120	363		98 757	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		70 640	403		70 237	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		70 640	403		70 237	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		28 480	40		28 520	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			177 120		177 120	100,00
Total des produits (I+III+V+VII)		9 227 316	11 150 149		1 922 833	17,24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		9 369 582	10 688 040		1 318 457	12,34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		142 266	462 109		604 376	130,79

* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier

28 120

30 458

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notre carnet de commandes s'est étoffé pour atteindre 11 Millions d'euros à la fin de l'exercice.

Depuis le mois d'avril 2021 le prix de l'acier et de l'ensemble des matériaux que nous utilisons pour la réalisation de nos ouvrages flambent de manière imprévisible sur les marchés mondiaux avec une hausse en moyenne de plus de 50%.

Une telle augmentation loin de celles habituellement constatées, n'est que très imparfaitement couverte par le critère de variation de prix dont nous bénéficions sur certains marchés publics.

Cette situation, fort préjudiciable, nous fragilise économiquement.

Nous sommes amenés à initier auprès de nos donneurs d'ordres des demandes de renégociation suite à cette hausse sur la base de la théorie de l'imprévision.

Toutes ces démarches sont aujourd'hui encadrées par une circulaire ministérielle du 30.03.2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières.

A la fin de cet exercice, nous nous sommes séparés de Monsieur DESHAYS en sa qualité de Directeur technique mais également de Directeur général délégué.

Les actions qu'il détenait dans la société via sa société holding NNCB ont été rachetées par la SAS HRDL le 15.03.2022.

Nous nous sommes également séparés de Monsieur ROSCOUET au début de l'année 2022 en sa qualité de chargé d'affaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'augmentation du coût des matériaux pèse toujours sur l'économie de chacun de nos contrats.

Il est enfin possible pour les Maîtres d'ouvrages publics de nous accorder en cours d'exécution de notre contrat des indemnités prévisionnelles à valoir sur une indemnité globale d'imprévision dont le montant définitif ne pourra être déterminé qu'ultérieurement.

Nous avons été conduits à nous réorganiser après le départ de Monsieur DESHAYS et de Monsieur ROSCOUET en maintenant l'effectif en place sans nouvelle embauche, afin de limiter nos frais structurels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	21 566		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	563 868		20 816
Matériel de transport	623 862		30 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 230		
TOTAL	1 266 525		50 842
TOTAL GENERAL	1 272 944		50 842

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 419	6 419
Installations générales agencements aménagements constr.			21 566	21 566
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			584 684	584 684
Matériel de transport		9 757	644 132	644 132
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			57 230	57 230
TOTAL		9 757	1 307 611	1 307 611
TOTAL GENERAL		9 757	1 314 030	1 314 030

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 496	300		5 796
Installations générales agencements aménagements constr.	21 449	117		21 566
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	428 615	61 863		490 478
Matériel de transport	432 594	78 055	9 757	500 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 981	2 197		55 178
TOTAL	935 640	142 231	9 757	1 068 114
TOTAL GENERAL	941 135	142 531	9 757	1 073 910

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	300				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	117				
Instal.techniques matériel outillage indus.	61 863				
Matériel de transport	78 055				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 197				
TOTAL	142 231				
TOTAL GENERAL	142 531				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	26 452		26 452		
TOTAL	26 452		26 452		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 142				12 142
TOTAL	12 142				12 142
TOTAL GENERAL	38 594		26 452		12 142
Dont dotations et reprises d'exploitation			26 452		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	14 522	14 522	
Autres créances clients	3 782 322	3 782 322	
Personnel et comptes rattachés	36 544	36 544	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 350	6 350	
Impôts sur les bénéfices	178 920	178 920	
Taxe sur la valeur ajoutée	83 208	83 208	
Divers état et autres collectivités publiques	979	979	
Débiteurs divers	3 215	3 215	
Charges constatées d'avance	36 500	36 500	
TOTAL	4 142 561	4 142 561	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	788	788		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 538 930	1 319 455	219 475	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 434 821	1 434 821		
Personnel et comptes rattachés	60 520	60 520		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 712	128 712		
Taxe sur la valeur ajoutée	509 924	509 924		
Autres impôts taxes et assimilés	12 027	12 027		
Groupe et associés	1 143 977	1 143 977		
Produits constatés d'avance	189 580	189 580		
TOTAL	5 019 278	4 799 803	219 475	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	94 290			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	410 179			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	2 500			2 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers.

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires sont provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 977 914
Autres créances	7 329
Total	1 985 243

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 601
Dettes fiscales et sociales	7 897
Total	21 498

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		36 500
Total		36 500
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		189 580
Total		189 580

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 860	5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		1 474 660
CEGI CAUTIONS GARANTIE PAIEMENT SST	37 074	
CEGI CAUTIONS RESTITUTION D ACOMPTE	293 138	
CEGI CAUTIONS RETENUES DE GARANTIE	958 550	
BTP BANQUE RETENUES DE GARANTIE	170 580	
NANTISSEMENT CHARIOT TELESCOPIQUE CHANTIER	10 938	
NANTISSEMENT CHARIOT TELESCOPIQUE CHANTIER	1 514	
NANTISSEMENT VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	2 866	
Total (1)		1 474 660

Engagements reçus

CAUTION PM A HAUTEUR DE 90% SUR PRET PGE 1,5ME	1 350 000
Total	1 350 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Concernant les salariés sous le statut "Ouvrier", la ProBTP règle l'indemnité directement au salarié après sa sortie de l'effectif de l'entreprise. Concernant le statut "ETAM" et celui de "Cadre", le risque social sur les IDR sera assuré par la SMABTP.



PHILIPPE BERTRAND EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Parc Kennedy Bât A1 - 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 06 09 23 33 44

Email: bertrand.expert@sfr.fr

SAS LANDRAGIN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31/03/2022

SAS Landragin

97rue Charles Tellier - 30000 Nîmes

Ce rapport contient 3 pages

Référence PB 06-46

SAS LANDRAGIN

Siège social : 97 rue Charles Tellier 30000 Nîmes

Capital social : 50 000 €

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon l'article L 227-10 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application de l'article L 227-10 du code de commerce.

Fait à Nîmes le jeudi 16 juin 2022,

Philippe Bertrand, commissaire aux comptes :

CABINET PHILIPPE BERTRAND

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

Parc Kennedy - Bât. A1

285 Av. Berthelot 30900 NIMES

☎ 04 66 46 95 87 ☎ 06 09 23 38 44

E-mail : bertrand.expert@sfr.fr

